

Lors d'une allocution prononcée à New-York le 23 septembre 1954 à l'ouverture de la neuvième session de l'Assemblée générale de l'ONU, le secrétaire aux Affaires extérieures, M. Pearson, a évoqué quelques-uns des problèmes qui se sont posés à l'ONU au cours de ses premières années d'existence. Il a insisté sur la nécessité de bien comprendre les dissensions internes qui ont affaibli l'ONU: division fondamentale entre les sociétés totalitaires et les sociétés libres; division entre les régions autonomes et celles qui ne le sont pas; division entre régions à industrie évoluée et régions peu développées. M. Pearson a mentionné l'impasse où, par suite de la guerre froide, avaient abouti les candidatures de vingt et un pays; il a aussi parlé des difficultés auxquelles donnait lieu la représentation de la Chine.

"Au cours de ses neuf années d'existence, l'ONU a connu un péril interne et des attaques venant de l'extérieur. En dépit des lacunes de notre organisation, nous ne pouvons cependant envisager le monde sans ce régime de coutumes et de précédents, sans ces organismes chargés d'établir et de maintenir la paix, sans la procédure qui leur est propre, sans tout ce qu'évoque pour nous l'expression: Nations Unies. Si notre organisation n'existait pas, il faudrait sans tarder en créer une."

Quelques spécialistes des problèmes de l'ONU ont exprimé l'avis que la révision de la Charte permettrait d'aplanir plusieurs des difficultés évoquées par M. Pearson. Aux termes du paragraphe 3 de l'article 109 de la Charte, l'Assemblée générale devait décider à sa dixième session s'il convenait de convoquer une conférence de révision. Comme la Charte ne peut pas être révisée sans le consentement de tous les membres du Conseil de sécurité et que l'URSS a toujours été hostile à une révision, les chances que soit convoquée avec succès une conférence de révision sont passablement éloignées.

Voici le sommaire de l'activité des six principaux organes de l'ONU pour l'année se terminant le 31 mai 1955.

**Assemblée générale.**—La neuvième session de l'Assemblée générale s'est déroulée à New-York du 21 septembre au 17 décembre 1954 sous la présidence de M. Van Kleffens (Pays-Bas). Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'hon. L. B. Pearson, et le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, l'hon. Paul Martin étaient respectivement président et vice-président de la délégation canadienne.

Le grand événement de la session a consisté dans le consentement, de la part de l'URSS, à se joindre au Canada, à la France, aux États-Unis et au Royaume-Uni pour présenter une résolution de procédure préparant la voie à de nouvelles discussions au sein du Sous-Comité du désarmement. C'est par suite d'une initiative de M. Martin, qui agissait en qualité de président suppléant de la délégation, que fut obtenu le concours de l'U.R.S.S. La résolution a finalement été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée générale. Cette encourageante unanimité s'est répétée à l'occasion de la présentation par le Canada et un certain nombre de puissances occidentales d'une résolution aux termes de laquelle seraient engagées des négociations tendant à créer une agence chargée de favoriser la collaboration en matière d'utilisation pacifique de l'énergie atomique, et serait convoquée en 1955 une conférence internationale de spécialistes de l'énergie nucléaire et des sciences connexes. La résolution s'inspirait d'une allocution du président Eisenhower à la huitième session sur les utilisations pacifiques de l'énergie atomique. L'esprit de collaboration et l'harmonie qui ont régné à la suite des deux votes unanimes sur les résolutions touchant le désarmement et l'énergie atomique se sont dissipés plus tard quand certains membres communistes ont repris leurs thèmes de propagande, réclamant notamment l'interdiction de toute propagande en faveur d'une nouvelle guerre.

On consacra beaucoup de temps, sans grand profit cependant, aux questions régulièrement débattues, par exemple, le conflit racial d'Afrique du Sud et les difficultés d'ordre politique que soulevaient la Tunisie et le Maroc. L'examen des problèmes nouveaux et ardues de Chypre et de la Nouvelle-Guinée n'a produit que des résultats incertains. Les grandes puissances n'ayant pas changé d'attitude, la question de l'admission des pays dont la candidature était en instance n'a pas été réglée.